



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
JEUDI 20 JUIN 2024, 8H30**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'AVANT-PROJET POUR LA MISE
AUX NORMES DE DIFFÉRENTS CHEMINS PRIVÉS DANS LE SECTEUR VERTENDRE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil de la Municipalité d’Eastman siège en séance extraordinaire ce 20 juin 2024 à 8h30, à la salle du conseil de l’hôtel de ville situé au 160, chemin George-Bonnallie à Eastman.

Sont présents, le maire suppléant Charles Simard ainsi que la conseillère Lucie Lanteigne et les conseillers Carol Boivin, Patrick McDonald, Maurice Séguin et Charles Simard.

La séance est présidée par le maire suppléant. Assiste également à la séance, le directeur général et greffier-trésorier, Marc-Antoine Bazinet, qui agit en tant que secrétaire d’assemblée. Le maire suppléant ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 8h34.

Résolution
2024-06-148

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Maurice Séguin

D’adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juin 2024 tel que soumis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-06-149

3. MANDAT POUR LA RÉALISATION D’UNE ÉTUDE D’AVANT-PROJET POUR LA MISE AUX NORMES DE DIFFÉRENTS CHEMINS PRIVÉS DANS LE SECTEUR VERTENDRE

ATTENDU la demande reçue de la part de l’Association des propriétaires du Vertendre d’amorcer le processus de mise aux normes de certains chemins privés du secteur Vertendre dans le but de procéder à leur municipalisation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Carol Boivin

D’octroyer le mandat de réalisation d’une étude d’avant-projet pour la mise aux normes de différents chemins privés dans le secteur Vertendre à Les Services EXP inc, pour un montant de 46 500 \$ plus les taxes applicables, conformément à l’offre de services datée du 29 avril 2024.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

5. VARIA

Aucun sujet

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Carol Boivin propose de lever la séance du conseil à 8 :37

Charles Simard
Maire suppléant

Marc-Antoine Bazinet
Directeur général et greffier-trésorier

« Je, Nathalie Lemaire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».